[](https://www.kla.tv/6898)

Orbán : Si nous les laissons tous entrer, l’Europe va s’effondrer

**Depuis que Victor Orbán est devenu premier ministre hongrois pour la deuxième fois en 2010, la critique se déchaîne du côté de l’UE et de la presse internationale. On reproche à Orbán et à son gouvernement de restreindre systématiquement les droits de l’homme en Hongrie.**

Depuis que Victor Orbán est devenu premier ministre hongrois pour la deuxième fois en 2010, la critique se déchaîne du côté de l’UE et de la presse internationale. On reproche à Orbán et à son gouvernement de restreindre systématiquement les droits de l’homme en Hongrie.  
Les critiques ont culminé en deux autres occasions : quand, fin août 2015, la Hongrie a terminé la clôture de 175 kilomètres, le long de sa frontière avec la Serbie ; et mi-septembre lorsque la police hongroise a empêché la progression de réfugiés violents au moyen de bombes lacrymogènes. Le chancelier autrichien Werner Faymann a même convoqué l’ambassadeur hongrois pour lui dire très clairement que la Convention de Genève des droits de l’homme doit être respectée par tous les Etats de l’UE. Je cite Faymann : « Le droit d’asile est un droit de l’homme, qui est valable dans tous les Etats de l’Union Européenne ». Le Ministre des Affaires Etrangères autrichien a aussi fait remarquer qu’il aimerait transmettre à son homologue hongrois que « la Convention de Genève est valable pour tout le monde ».  
Jusqu’ici tout cela est bien beau. Mais que contient exactement cette convention ? Et dans quelle mesure la critique persistante de la politique d’asile de la Hongrie est-elle justifiée?  
Jetons tout d’abord un regard sur la Convention de Genève des droits de l’homme, que la presse et les politiques de haut rang prennent apparemment un peu à la légère. Elle contient les quatre principes suivants :  
  
1. La guerre ou la guerre civile n’est pas une raison valable pour le droit d’asile. La condition préalable pour le statut de réfugié est que celui-ci soit concrètement et individuellement persécuté par des autorités publiques. (Commentaire:) Ceci n’est le cas que chez un pourcentage infime des migrants. La plupart sont des réfugiés de guerre ou des réfugiés économiques, qui n’ont pas de droit d’asile selon la Convention de Genève. De telles personnes ont seulement un droit de séjour temporaire.  
  
2. Pour être reconnu comme critère au droit d’asile, il doit s’agir d’un acte de poursuite dans l’Etat patrie, dont le demandeur d’asile possède la nationalité. (Commentaire:) Comme la plus grande partie des migrants ne possèdent plus de passeport en arrivant en Europe, parce qu’ils les ont jetés, ce critère au droit d’asile ne peut pas être constaté.  
  
3. Selon l’article 2 de la Convention de Genève, chaque réfugié à le devoir dans le pays qui l’accueille, je cite: « en particulier, de se soumettre aux lois et règlements ainsi qu’aux mesures prises pour maintenir l’ordre public. »  
  
4. Selon l’article 32, seuls les réfugiés qui résident légalement dans un pays, ont un droit de séjour. Selon l’article 33 les réfugiés pourraient même être renvoyés dans leurs pays d’origine, si, je cite: « pour une raison quelconque ils présenteraient un danger pour la sécurité du pays qui les accueille. »  
  
Dans quelle mesure la critique contre la politique d’asile de la Hongrie est-elle justifiée? La Convention d’asile de Genève est respectée à la lettre par la Hongrie, mais violée par de nombreux autres Etats européens.  
Avec la construction d’une clôture et la sécurisation de sa frontière Sud avec la Serbie, qui ne fait pas partie de l’UE, la Hongrie a simplement rempli son obligation des accords de Schengen. Ceux-ci stipulent que l’élimination des contrôles de passeports à l’intérieur de l’espace Schengen doit être compensée par la sécurisation des frontières extérieures.  
Des pays comme l’Espagne, la France, le Royaume-Uni ou la Bulgarie agissent de même. Les mesures prises par Orbán permettent que moins de réfugiés non enregistrés et hors-la-loi affluent vers l’Europe, en accord avec la Convention de Genève des droits de l’homme. Une entrée illégale aux frontières de l’Europe doit être empêchée et une entrée en règle par les postes de contrôle aux frontières doit être soutenue.  
Orbán justifie cela en faisant remarquer que l’immigration illégale soutient le terrorisme et va mener à une augmentation de la criminalité et du taux de chômage. Ceci est confirmé par le journal britannique « Sunday Express », qui a apparemment reçu des informations d’un membre de l’EI (État islamique) comme quoi plus de 4.000 terroristes d’EI sont déjà en route pour l’UE.  
Orbán a également expliqué : « L’Europe doit toujours appartenir aux Européens ». Il a fait accrocher des panneaux dans tout le pays avec le message : « Si tu viens en Hongrie, tu dois respecter nos lois! » Mais ceci précisément semble être le problème, comme l’a exprimé le porte-parole du gouvernement hongrois Kovács début septembre devant le quotidien autrichien « Die Presse », je cite: « La Hongrie est très cohérente. Nous nous en tenons aux règles de l’UE. Le problème est que les migrants ne s’y tiennent pas. Comme des faiseurs d’opinion allemands et autrichiens ont donné l’impression que tous les réfugiés sont les bienvenus, ces personnes refusent de plus en plus la coopération avec les autorités. Ils refusent l’enregistrement. » Par ailleurs, Kovács a dit que les réfugiés dans les camps provisoires en Hongrie sont enregistrés et approvisionnés en tout selon les règles de l’UE: vêtements, nourriture, aide médicale et éducation scolaire.  
  
On peut donc constater que les critiques médiatiques contre Victor Orbán jaillissent de manière arbitraire, manifestement avec le but d’ignorer ses avertissements et de continuer de manière ciblée à manœuvrer l’Europe dans le chaos. « Les politiques européens de pointe vivent comme dans un monde fantastique. Ils n’ont aucune idée du danger réel que représentent pour nous les réfugiés. Si nous les laissons tous entrer, l’Europe va s’effondrer. » Dans quelques mois ou quelques années, nous verrons qui a finalement raison.

**de Stephan L. / Daniel D.**

**Sources:**

.

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Refugies - Flux de réfugiés vers l'Europe - [www.kla.tv/Refugies](https://www.kla.tv/Refugies)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.